



Pb de reparation de chaudiere

Par **odone**, le **01/03/2009** à **18:32**

Bonjour,

J'habite en copropriété , la sté savelys est mandatée par mon syndic pour l'entretien de la chaudière. Donc en cas de panne je dois les contacter.

Depuis janvier 2009 je suis constamment en panne, les techniciens de cette société viennent , changent des pièces (dont un fusible qui est changé systématiquement à chaque intervention). J'ai l'impression qu'ils ne trouvent pas d'où vient la panne et remplacent des pieces qui ne sont pas forcément défectueuses.

Toutes ces pannes impliquent de ne pas avoir de chauffage , ni d'eau chaude , etre obligé d'aller se doucher chez des amis , poser regulierement des 1/2 journées de congés pour receptionner les techniciens ...

Je vais envoyer un courrier recommandé à cette société pour signifier mon mecontentement.

Quel recours je peux avoir pour qu'ils fassent venir un expert et non plus leur technicien qui ne trouvent pas d'ou vient la panne ?

Merci pour vos reponses

Cordialement

Par **Paula**, le **02/03/2009** à **13:03**

Bonjour,

Contactez le Syndic pour qu'il les rappelle également à l'ordre.

Mais, la panne n'est peut être pas évidente à réparer si la chaudière est trop ancienne.

Cordialement

Par **capriana**, le **02/03/2009** à **22:12**

bonjour

j'ai eu également cette société pour l'entretien de ma chaudière
la meilleure solution est de la changer et prendre une société plus compétente.

je m'en suis rendue compte apres plusieurs années moi aussi.

bon courage